



## **La Permission pour les membres d'APCACH d'assister à l'Assemblée Primaire à Champéry**

Le 13 juillet 2009

A l'occasion de l'entretien avec Monsieur Luc Fellay, le président de la commune de Champéry, à laquelle ont assisté Madame Liz Thorburn et Messieurs Lachlan Thorburn et Cédric Astor, tenu dans les locaux de la commune; Monsieur Fellay à eu le plaisir d'annoncer que toutes les parties intéressées pourront assister à l'Assemblée primaire, à côté des électeurs.

Pour s'assurer du bon déroulement de celle-ci, les participants vont éventuellement devoir s'identifier à l'entrée et prendre l'engagement à s'abstenir de voter ou de perturber les réunions, par respect et courtoisie.

Il est compris que cette permission peut également être étendu à d'autres réunions d'intérêt général, mais elle exclue la participation à l'Assemblée pour la Bouregoisie.

Ceci est un pas positif, compte tenu que par le passé le service de sécurité n'a pas autorisé cette possibilité, à moins qu'il s'agisse de participants votants.

Nous encourageons tous les résidents, locataires et propriétaires de résidences secondaires, à participer aux réunions et prendre ainsi part active dans les affaires de Champéry.

Si vous souhaitez apporter vos commentaires ou si vous avez des questions, vous êtes priés de vous adresser à APCACH en premier lieu.